

## Interpellation

### Du marché couvert à la Halle Romande

En date du 29 mars 2011, le Municipal de la sécurité et des sports n'a manifestement pas su répondre à une question concernant ma question orale portant sur la Halle Romande (information d'un grand quotidien vaudois. Le site internet [www.halle-romande.ch](http://www.halle-romande.ch) n'étant pas encore en ligne en date du 29 mars 2011).

Pour rappel, le postulat était le suivant :

***Par la présente motion le soussigné demande à la municipalité la création d'un marché couvert à Lausanne.***

*Dans le cadre de la politique du développement durable de la ville de Lausanne, il paraît indispensable de rapprocher producteurs locaux et consommateurs lausannois dans les domaines de l'alimentation et des produits de la terre.*

Dans l'article du grand quotidien vaudois il est écrit :

*« Une halle vouée aux spécialités agricoles suisses romandes devrait s'implanter dans un ancien garage lausannois.*

*[...]Et puis je suis convaincue qu'il faut aller en ville, où les gens vivent. Le trend est là, ils veulent manger des produits de proximité. Les agriculteurs suivent des cours, améliorent le visuel de leurs étiquettes, cherchent de nouveaux débouchés commerciaux... Ils vont de l'avant. On doit faire de même pour les soutenir. [selon les propos de Suzanne Gabriel, responsable de la marque ProTerroir]*

*[...] Dans un premier temps, le lieu ne sera ouvert au public que le jeudi et le vendredi afin de garantir une fraîcheur maximale (livraison des produits la veille) et d'accueillir les producteurs intéressés. » (24heures du 22 mars 2011, p. 23)*

La réponse du Municipal en charge de la sécurité et des sport à la question orale lorsqu'il indique qu'il n'y aura qu'un seul producteur et qu'il faut lui poser la question montre qu'il ne connaissait pas le projet. Même si le projet de « Halle-Romande » n'est pas identique au projet de « marché couvert », force est de constater que ces projets ont des similitudes.

Tenant compte des remarques de la Municipalité lors de la commission et du débat de la prise en considération du postulat « marché couvert » au Conseil communal et en complément à la question orale déposée le 29 mars 2011, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- Avec cette proposition y aur a-t-il toujours des difficultés de maintenir le marché, sachant que les maraîchers manque de relève ? Et pourquoi ?
- Y a-t-il les forces nécessaires à Lausanne ou dans la région lausannoise ? Et pourquoi ?
- Ce projet est-il compatible avec la réalité professionnelle des vendeurs de fruits et légumes ? Et pourquoi ?
- Ce projet fait-il craindre à la Municipalité qu'il puisse se tenir au détriment du marché traditionnel cher aux Lausannois ? Et pourquoi ?
- Quels sont les éléments du postulat « marché couvert » qui sont si différents du projet « Halle-Romande » que le second ne pose pas de problème alors que le premier n'est pas possible pour la Municipalité ?

D'avance je remercie la Municipalité pour les réponses aux questions susmentionnées. L'interpellateur indique qu'il se réjouit de la concrétisation du projet « Halle-Romande »

Lausanne, le 29 mars 2011

Yves Ferrari



